

La Prévention des risques psychosociaux (RPS) : Comment agir au sein du CSE ?



LES OBJECTIFS

- Appréhender le rôle du CSE dans la prévention des RPS
- Identifier les acteurs ressources pour agir efficacement
- Proposer des actions de prévention concrètes



LES MODALITES

- Prérequis : aucun
- Public : les représentants du personnel
- Durée : 1jour (soit 7 h)
- Intervenant : Expert en Prévention des Risques Professionnels
- Formation : intra ou inter
- Tarif : nous consulter
- Accès PMR



UNE QUESTION ?

Contactez notre assistante
administrative et
commerciale

Magali Boullon

Au 07 62 69 34 17

m.boullon@actice.eu

Introduction – Inclusion : présentation du module et des participants, introduction thématique, recueil des attentes

Méthodes/outils pédagogiques : évaluation en amont, jeux brise-glace

Appréhender les risques psychosociaux : de quoi s'agit-il ?

- Présentation et échange autour des notions : risques psychosociaux, santé au travail, etc.
- Exercice : le bien-être et le mal-être au travail
- Les différents symptômes
- Point d'attention : « Nos yeux peuvent nous tromper » ; projection de « Misdirection »
- La posture de représentant du personnel : quels sont les points de vigilance ?

Comprendre les facteurs des risques psychosociaux

- Caractère multifactoriel des RPS ; les difficultés majeures pour identifier et prévenir
- Exercice pratique : Faits – Opinions – Sentiments
- Les indicateurs : choix et précautions
- Les modèles d'analyse de référence
- Cas pratique d'analyse (INRS) : « un peu de stress, ça ne fait pas de mal » ou « contre le stress on ne peut rien »

Connaître les prérogatives et outils du CSE

- Les obligations de l'employeur ; les principes généraux de prévention
- Le rôle et les missions des acteurs de prévention
- Les documents utiles en première approche : la BDESE, le rapport annuel et le programme de prévention, le document unique d'évaluation des risques professionnels
- Les moyens à disposition du CSE : inspections, enquêtes, recours à l'expertise
- Comment agir ? démarche à suivre, objectiver les ressentis, les sujets à aborder
- Réagir en cas de crise ; savoir se protéger

Privilégier une démarche de prévention centrée sur le travail

- Les prérequis pour une démarche efficace
- Evaluation des risques psychosociaux : la méthode « situation-problème » ANACT
- Atouts et limites de certaines actions de prévention

Synthèse

- Les points clés à retenir

Conclusion – Evaluation – Déclaration

Méthodes/outils pédagogiques : évaluation à chaud

ACTICE SAS au capital de 20 000€

Organisme de formation agréé au titre de la formation économique et en santé sécurité et conditions de travail

Inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de Auvergne-Rhône-Alpes

1 rue Jean Novel 69 100 Villeurbanne – 789 400 868 RCS Lyon – TVA intracommunautaire FR 93789 400 868 – Code APE 6920Z